

MARIA MÈNÈGAKI

L'ÉMERGENCE DU DISCOURS POLITIQUE FÉMININ EN FRANCE ET EN GRÈCE

I

Le discours politique est une forme du langage qui fait partie des textes politiques, comme, par exemple, les articles de presse, manifestes, appels, rapports, slogans, affiches etc.

En ce qui concerne le présent travail, nous précisons que par «discours politique» nous entendons, non seulement un morceau oratoire prononcé en public, mais en général toute prise de parole, tout geste susceptible de communiquer un message idéologique.

Suivant une analyse linguistique à tendance marxiste, le discours politique doit être associé à la lutte des classes; c'est un instrument dont on se sert en vue du pouvoir économique et politique et à des fins d'affirmation, de conservation et de défense des intérêts de classe. La classe économiquement dominante a un accès plus facile à la parole, ce qui la place dans une situation privilégiée en ce qui concerne la propagation de son idéologie par rapport aux groupes économiquement faibles¹.

Dans cette analyse, qui ne manque pas de justesse, l'existence des deux sexes – «de fort et le faible» - n'est pas prise en considération. Les femmes n'existent pas en tant que catégorie sociale distincte ayant des intérêts et des revendications spécifiques concernant l'ensemble du sexe. Celles-ci sont absorbées dans la notion de classe.

Or, dès le moment où la «politique» – c'est-à-dire le conflit des éléments de la société visant la conquête du pouvoir ou le changement des rapports de

1. Voir Fabio Foresti, «Langue propagande, destinataires dans l'Italie fasciste. Quelques hypothèses», in *Le discours politique* (Actes du Colloque «Le discours politique: aspects sociolinguistiques, lexicographiques et textuels», tenu à l'université Karl-Marx de Leipzig en octobre 1980), Presses Universitaires de Lyon, 1984, pp. 85-86.

pouvoir existants² – est devenue une composante essentielle de notre civilisation, celle-ci fut âprement revendiquée par le sexe mâle. Les prétextes ou «arguments» sont divers et variés; il est superflu de les énumérer ici, tant ils sont répétés encore de nos jours. Le discours politique dominant fut donc du genre masculin. Il n'en est pas moins vrai que simultanément un discours féminin est venu s'y opposer ou, tout au moins, le compléter.

La date de l'émergence du discours politique féminin en France et en Grèce doit être située dans la dernière décennie du XVIII^e siècle – c'est-à-dire dans la période de la Révolution Française – quant à la France, et dans la troisième décennie du XIX^e siècle, pendant la Révolution de 1821, quant à la Grèce³.

La poussée sociale et politique d'un groupe, afin de s'enraciner dans la conscience collective, doit apposer son empreinte sur la langue. Par exemple le régime issu de la Révolution Française est appelé régime bourgeois pour désigner la prédominance économique, politique et culturelle d'une certaine classe: la bourgeoisie.

Les premières militantes du féminisme, en vue de signaler l'existence de leur sexe, ont souhaité, tout d'abord, corriger la langue qui ne connaît que le genre masculin. Ces femmes ont agi soit par leurs écrits soit par leur existence même.

Dans cette étude, nous présentons le discours politique féminin en France et en Grèce à travers les écrits et les activités de deux figures de proue du mouvement pour la libération féminine: Olympe de Gouges et Madon Mavrogenous respectivement.

II

Née en 1748, Olympe de Gouges avait 41 ans au moment du déclenchement de la Révolution Française. A la veille de ce grand événement elle s'était déjà lancée dans la carrière de femme de lettres, accessible alors à son sexe.

Dans une brochure de 1786 intitulée «L'homme généreux» elle évoquait avec amertume le sort réservé à elle-même et à ses compagnes:

2. Voir Erasmo Leso, «Aux origines du vocabulaire politique et social moderne italien», in *Le discours politique, op.cit.*, p. 74.

3. Il est historiquement prouvé que les groupes sociaux opprimés profitent des bouleversements intérieurs ou internationaux afin de faire avancer leur position. Leurs revendications ont plus de chance d'être entendues dans de pareilles circonstances car les groupes dominants, se trouvant en danger, recherchent leur alliance.

«On nous a exclues de tout pouvoir, de tout savoir; on ne s'est pas encore avisé de nous ôter celui d'écrire, cela est fort heureux».

Olympe de Gouges fut une pionnière du mouvement anti-esclavagiste en France. C'est la seule femme qui figure sur la liste de ceux qui, avant et pendant la Révolution, se sont engagés dans le combat abolitionniste⁴.

A partir de 1789 elle déploie une activité littéraire et politique très intense afin de combattre toute sorte de discrimination, raciale ou sexiste: pièces de théâtre, discours publics, brochures, articles dont nombreux étaient diffusés par voie d'affiche.

Olympe de Gouges est une des premières femmes qui osât prononcer un discours politique purement féminin; elle analysait les événements de son temps en termes de genres et non seulement de classes. Elle dénonça avec hardiesse les équivoques d'une Révolution qui se prétendait universelle et en même temps ignorait la moitié du genre humain que représentent les femmes.

En devançant les théoriciens et les théoriciennes du féminisme le plus radical, de Charles Fourier à Simone de Beauvoir, elle affirmait que l'inégalité entre les deux sexes, non seulement elle n'est pas inscrite dans la nature, mais au contraire c'est la violation de la nature voulue et menée par la société.

«Pour retrouver la nature humaine, écrit-elle, il faudrait enfermer dès leur naissance douze garçons et filles dans une enceinte avec des adultes sourds-muets».

Parmi les nombreux écrits que nous venons de mentionner, il faudrait s'arrêter plus particulièrement à sa fameuse *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, qui constitue le premier manifeste féministe en France⁵ et garde sa valeur encore aujourd'hui.

Ce texte, calqué sur la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, vise à mettre en évidence l'équivoque créé par l'utilisation du concept «homme». Alors que la formule «Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits» crée l'impression qu'il s'agit de tous les êtres humains sans

4. L'abbé Grégoire, l'un des fondateurs du club des «Amis des Noirs», publia en 1808 un écrit dédié à ceux qui, soit par leurs écrits soit par leurs discours soit par leur action, se sont engagés dans les sociétés, en faveur de l'abolition de la traite des Noirs et de la libération des esclaves. Dans ce texte figure le nom d'une seule femme, Olympe de Gouges; voir Olivier Blanc, *Olympe de Gouges*, Paris Syros 1981, p. 65 et s. En effet, Olympe de Gouges s'est engagée dans ce noble combat par de nombreux Mémoires et des pièces de théâtre.

5. L'ouvrage de Mary Wollstonecraft *A Vindication of the Rights of Woman*, paru presque simultanément, au début de 1792 à Londres, ne présente pas la densité de l'écrit d'Olympe de Gouges. Voir Mary Wollstonecraft, *Défense des droits de la femme*, présentation de Marie-Françoise Cachin, Paris, Payot, 1976.

distinction de race ou de sexe, dans la pratique il fut prouvé que ce concept était considéré dans son sens plus restreint qui signifiait le mâle. En effet, dans la loi électorale qui suivit la promulgation de la Constitution, en 1791, seuls les hommes étaient reconnus comme contribuables, de sorte que toutes les femmes indépendamment de leur fortune, étaient exclues des droits politiques et rangées implicitement⁶ dans la catégorie des citoyens passifs.

C'est afin de dénoncer cette injustice et cette ambiguïté de la langue française qu'Olympe de Gouges intitula son texte *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*. Pour que le sexe féminin puisse marquer sa présence dans le monde, il est nécessaire de rectifier la langue, corriger la grammaire, il faut que le féminin cesse d'être absorbé par le masculin.

A lire attentivement ce document⁷ on y décèle un démenti flagrant de ceux qui feignent voir dans le féminisme, non un mouvement social et idéologique visant à l'égalité et à la justice, mais la prétention d'un sexe à se substituer à l'autre ou plus simplement l'ambition des femmes d'arracher le pouvoir aux hommes.

Olympe de Gouges, avec un humour subtil, qui traverse tous ses écrits, annonce les droits de la femme, mais dans les dix-sept articles de sa Déclaration elle se réfère distinctement à l'un et à l'autre sexe. Citons, à titre d'exemple, les trois premiers articles:

«Art 1^{er} La Femme naît libre et demeure égale à l'Homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de la Femme et de l'Homme: ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et sur-tout la résistance à l'oppression.

Art. 3. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation, qui n'est que la réunion de la Femme et de l'Homme: nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément».

Une collation minutieuse des deux textes met en évidence la différence entre l'idéologie masculine et féminine: la première aspire à un monde régi exclusivement par les hommes alors que la seconde préconise la collaboration des deux sexes.

La *Déclaration des droits de la femme* est en même temps un écrit polémique. Elle commence par une apostrophe à l'homme lui demandant compte

6. La loi électorale ne fait aucune référence aux femmes, comme si celles-ci ne faisaient pas partie de la société civile; pourtant elles étaient appelées «citoyennes» dès le début de la Révolution.

7. Voir le texte intégral in *1789 Cahiers de doléances des femmes et autres textes*. Préface de Paule-Marie Duhet, Paris, des femmes, 1981, p. 209 et s.

de son comportement oppressif à l'égard de l'autre sexe et se termine par un postambule où elle incite les femmes à se regrouper profitant de la Révolution libératrice menée par les hommes, afin qu'elles puissent améliorer, elles aussi, leur sort.

Olympe de Gouges avait compris que toutes les femmes, indépendamment de fortune ou d'origine, avaient des intérêts communs et que, afin de les défendre elles devaient sortir de leur isolement. Elle voulut illustrer cette identité d'intérêts en dédicaçant sa *Déclaration* à la reine elle-même:

«Cette Révolution, écrit-elle, ne s'opèrera que quand toutes les femmes seront pénétrées de leur déplorable sort, et des droits qu'elles ont perdus dans la société»⁸.

Olympe de Gouges fut victime, non seulement de la gynophobie accouplée de misogynie des révolutionnaires, mais elle paya également très cher l'indépendance de son esprit et l'autonomie de son opinion politique. Elle refusa d'adhérer à un parti quelconque car elle entendait prendre position en estimant la situation réelle de chaque moment.

Elle avait écrit dans l'article X de sa *Déclaration*: «La femme a le droit de monter sur l'échafaud; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune». Le droit de monter à la Tribune ne serait reconnu aux Françaises qu'un siècle et demi plus tard. Quant à celui de monter sur l'échafaud, il leur fut octroyé tout de suite en commençant par Olympe de Gouges elle-même: elle fut guillotinée le 13 brumaire, an II de la République, (3 nov. 1793).

Dans la suite, essayant de minimiser son œuvre politique, certains ont prétendu qu'on l'a mise à mort parce qu'elle avait négligé ses fonctions de ménagère pour s'adonner à la politique. En vérité les révolutionnaires se sont servis des femmes, qu'ils voulaient dociles et bornées à préparer et à accompagner leur propre action politique. Ce qui les mit en colère c'est justement le fait qu'Olympe de Gouges refusa ce rôle subalterne et voulut articuler un discours politique personnel et proprement féminin: parler au nom et en faveur de son sexe. C'est surtout cette audace qui lui coûta la vie.

III

Passons maintenant à la Grèce et à Madon Mavrogenous.

8. *Ibid*, p. 206, passim. Dans un autre texte, en 1792, elle s'adresse ainsi à ses compagnes: «Femmes, ne serait-il pas grand temps qu'il se fit aussi parmi nous une Révolution? Les femmes seront-elles toujours isolées les unes des autres et ne feront-elles jamais corps avec la société que pour médire de leur sexe et faire pitié à l'autre?»

La Révolution Française, servit de modèle aux autres peuples de l'Europe. C'est en s'inspirant des principes de cette Révolution que les Grecs se soulevèrent, en 1821, pour demander, non seulement leur indépendance nationale mais aussi leur émancipation sociale.

Nombreuses sont les femmes qui se sont distinguées grâce à leur patriotisme enflammé et qui ont combattu aux côtés des hommes. Parmi ces héroïnes surgit la figure de Madon Mavrogenous, rangée par notre grand poète Odysseas Elytis dans le calendrier des nouveaux saints et des nouvelles saintes de l'hellénisme:

Βοηθός και σκέπη μας αη Κανάρη!
 Βοηθός και σκέπη μας αη Μιαούλη!
 Βοηθός και σκέπη μας Αγιά Μαντώ!⁹
 (Protège-nous, saint Canaris!
 Protège-nous, saint Miaoulis!
 Protège-nous, sainte Madon)

Madon Mavrogenous, a accompli une œuvre qui, toutes proportions gardées, est l'équivalent grec de l'activité d'Olympe de Gouges. Elle a mené son combat sur deux fronts: contre les Turcs conquérants de sa patrie d'une part, et d'autre part, contre la mentalité profondément ancrée d'une société patriarcale et conservatrice.

Née à Trieste, en 1797, dans une riche famille bourgeoise originaire de Myconos, Madon s'intéressa à la politique dès son plus jeune âge¹⁰. Au début de la Révolution grecque, en 1821, elle se rend à Myconos et, telle une nouvelle Jeanne d'Arc, prend la tête du combat de l'indépendance des Hellènes. Elle dépense toute sa fortune pour acheter et équiper des navires; elle devient officier de l'armée, vole aux lieux de bataille et conduit ses pallicares à la victoire. Douée d'un sens extraordinaire de la tactique et de la stratégie militaire, elle surprend ses contemporains par son invincible intrépidité. Belle et riche, sollicitée par de nombreux prétendants, elle déclarait hautement qu'elle ne donnerait jamais sa main à un esclave. Celui qui voulait l'épouser devait d'abord se rendre digne d'elle en combattant pour la liberté de la Grèce.

Les documents écrits qui nous livreraient le fond de sa pensée ont malheureusement pour la plupart disparu. Nos archives n'en ont pas gardé

9. Odysseas Elytis, *To Axion Esti*, Athènes, Ikaros, 1964, p. 41.

10. A l'âge de 18 ans, elle se rendit à Vienne pour suivre les travaux du Congrès de 1815. Elle n'hésita pas à contacter Jean Capodistrias, alors conseiller du Tsar de la Russie, pour lui demander d'accélérer les démarches en vue de la libération des Hellènes.

les traces. C'est surtout grâce aux témoins français qui l'ont connue et ont chanté ses louanges que nous sommes actuellement en mesure d'estimer la grandeur de son œuvre et l'importance de son apport à la civilisation contemporaine. Les quelques écrits, très pauvres en nombre, qui sont parvenus jusqu'à nous suffisent, tout de même, à montrer que Madon Mavrogenous, tout au long de sa vie, a articulé une parole politisée et en même temps radicalement féministe¹¹.

Nous citerons deux de ces écrits: sa *Lettre aux Dames Parisiennes*, en 1824, rédigée dans un français impeccable, et son *Rapport au roi Othon*, en grec, en 1840.

La *Lettre aux Dames Parisiennes* est un texte très audacieux, patriotique et féministe à la fois. Son but principal était de demander l'intervention de l'élite féminine parisienne afin de déjouer les plans de la Sainte Alliance et d'empêcher l'envoi de soldats français contre la Grèce, au Péloponnèse.

La jeune Grecque (elle avait à peine 27 ans) loin de flatter ses correspondantes, ne manque pas, au contraire, de critiquer les mœurs légères et la vie oisive de ces dames et de se proposer elle-même comme modèle à suivre. Elle les gronde, avec toute la délicatesse possible, d'avoir consenti à se réduire au rôle de poupées de salon¹² au lieu de s'activer pour changer la société:

«Croyez-le, belles et agréables dames, vos attraits sont le puissant levier qui peut soulever et rejeter au loin la masse dégoûtante des préjugés qui menacent encore de peser sur l'espèce humaine».

Le deuxième document est un *Rapport* adressé au roi Othon, le 30 mars 1840, en vue d'obtenir un secours financier de l'Etat¹³. Depuis 1834 Madon

11. Voir Sasa Moschou-Sacoraphou, *Histoire du mouvement féministe grec* (en grec), Athènes 1990, p. 16 et s. Nicolaos Dragoumis reconnaissait dans l'attitude de Madon la préfiguration de la civilisation occidentale qui devait l'emporter sur les mœurs orientales et austères. V.N. Dragoumis, *Souvenirs historiques* (en grec), Athènes, Hermès, 1973 (1^{re} éd. 1874), t. 1, p. 48.

12. Les femmes de l'aristocratie française, sous la Restauration, sont bien loin de celles qui, un demi-siècle auparavant, avaient éminemment contribué grâce à leurs fameux *Salons* à l'effervescence spirituelle qui précéda la Révolution Française. Napoléon Bonaparte, imbu d'une mentalité farouchement patriarcale, avait détourné les femmes des activités de l'esprit et les avait ravalées au rôle de «machines à faire des enfants». Voir Maria Ménégaki, *Histoire de la civilisation française, XIXe s.*, t. 1. *La Révolution et l'Empire*, p. 102 et s.; cf. Jean-François Tétu, «Remarques sur le statut juridique de la femme au XIXe siècle», in *La femme au XIXe siècle, Littérature et idéologie* (ouvrage collectif), Presses Universitaires de Lyon, 1979, p. 5 et s.

13. Ce document précieux fut repéré, grâce à un heureux hasard, par l'historien grec Yannis Vlachoyannis dans une épicerie. Il fut publié pour la première fois en 1901 dans les *Archives de l'histoire grecque moderne*; cf. S. Moschou-Sacorafou, *op. cit.*, p. 19.

Mavrogenous s'était installée à l'île de Paros où elle termina ses jours, en 1840, dans le plus grand dénuement. En 1834, la Régence du roi Othon avait formé un Comité chargé d'examiner le cas d'anciens combattants ayant besoin d'une pension de l'Etat. Ce Comité, après avoir étudié le dossier de Madon Mavrogénous, avait suggéré de lui octroyer une petite pension, mais en la considérant comme veuve de combattant ou comme invalide, la loi grecque ne connaissant pas de combattants du sexe féminin.

Madon avait décliné cette aumône qui l'anéantissait en tant que femme et officier de l'armée. Dans son Rapport au roi elle refuse cette aide philanthropique au nom du principe de l'égalité devant la loi. Il s'agit d'un morceau oratoire de la plus haute qualité où se conjuguent deux sentiments: l'amour de la patrie et la dignité de la femme.

En premier lieu, elle met en évidence, d'une façon simple et claire, l'absurdité des lois discriminatoires, qui annulent les acquis de la civilisation contemporaine:

«La dite ordonnance ne me permet pas d'entrer dans les droits des officiers de l'armée comme si mes services envers la patrie étaient d'une nature différente que ceux des autres officiers; et comme si la Nation dans ses proclamations et ses lois pouvait jamais faire la distinction entre hommes et femmes ayant militairement servi la patrie ou étant sacrifiés pour elle».

Elle montre ensuite comment l'attachement aveugle aux préjugés conduit à nier la réalité-même. Tous les exploits de l'héroïne s'avèrent nuls et non avenus. Le Comité par sa décision entend effacer de la mémoire collective l'activité guerrière de Madon Mavrogenous et la livrer à la postérité dénuée de ses qualités militaires «usurpées» sur l'autre sexe. Madon s'insurge contre cette décision qui annule son existence toute entière et sa raison de vivre:

«Le Comité aurait dû m'envisager comme ayant personnellement lutté contre l'ennemi de la patrie, sacrifié de grosses sommes d'argent de ma propre fortune, recruté des soldats, fait campagne contre les ennemis de la patrie et ayant rempli des devoirs militaires en terre et en mer et c'est alors seulement qu'il ne serait commis la grande erreur de me considérer comme veuve ou comme invalide».

Madon Mavrogénous est morte en cette même année 1840, sans jamais avoir obtenu la reconnaissance officielle de ses services militaires. Cependant ses anciens soldats et sous-officiers étaient là pour l'accompagner à la tombe, vêtue de son uniforme de général de brigade et couverte d'un drap brodé en or, comme il sied à une héroïne de la Nation.

Olympe de Gouges, une Française, Madon Mavrogénous, une Grec-

que, l'une et l'autre répondent parfaitement à l'idéal d'un grand philosophe français, un «utopiste» à son heure, Charles Fourier, à qui nous devons une théorie intégrale de l'égalité des deux sexes¹⁴. L'auteur du *Nouveau monde industriel et sociétaire* a partinement montré que la séparation horizontale en classes est doublée d'une autre, verticale, en sexes: les hommes et les femmes, indépendamment de leurs classes sociales, ont des intérêts différents. Il appartient aux femmes elles-mêmes d'entreprendre la lutte de leur émancipation, tandis que celles qui font partie de l'élite sociale ont un devoir impérieux de se mettre à la tête de leurs compagnes.

Un autre penseur du XIXe siècle et grand ami des femmes, Victor Hugo, dont nous venons de célébrer la mémoire, disait à propos des pionniers et des pionnières de la justice humaine:

«Les idées ne s'accrochent pas au clou comme les épées».

Olympe de Gouges et Madon Mavrogenous, toutes deux, ont été punies pour avoir osé revendiquer leur féminité, opposer au discours masculin dominant un discours politique proprement féminin. On a tout fait pour annihiler leur action et effacer leurs traces. Cependant, leurs idées demeurent toujours vivantes dans la mémoire collective et révolutionnent le monde.

BIBLIOGRAPHIE

- Blanc Olivier, *Olympe de Gouges*, Paris, Syros, 1981.
- Blancard Théodore, *Les Mavrogéni. Histoire d'Orient de 1700 jusqu'à nos jours*, Paris, 1909.
- 1789 Cahiers de doléances des femmes et autres textes*. Préface de Paule Marie Duhet, Paris, des femmes, 1981.
- Le discours politique*. Actes du Colloque «de discours politique: aspects sociolinguistiques, lexicologiques et textuels», tenu à l'université Karl-Marx de Leipzig en octobre 1980, Presses Universitaires de Lyon, 1984.
- Dragomis Nicolaos, *Souvenirs historiques* (en grec), t. 1^{er}, Athènes, Hermès, 1973.
- La femme au XIXe siècle, Littérature et idéologie*, Presses Universitaires de Lyon, 1979.
- Les femmes et la Révolution 1789-1794* présenté par Paule-Marie Duhet, Paris, Gallimard-Julliard, coll. Archives, 1971.
- Ginouvier, *Mavrogénie ou l'héroïne de la Grèce. Nouvelle historique et contemporaine*, Paris, 1825.
- Harten Elke, Harten Hans-Christian, *Femmes, Culture et Révolution* (traduit de l'allemand), Paris, des femmes, 1989.

14. Voir Maria Ménégaki, *Histoire de la civilisation française*, XIXe s., t. 3. Le mouvement des idées de 1815-1870, pp. 65 et s., 109 et s.; Charles Fourier, «Un précurseur du mouvement féministe en France» (en grec), *Néa Estia*, t. 120^{es}, no 1420, 1986 p.p. 116-1170.

- Marand-Fouquet Catherine, *La femme au temps de la Révolution*, Paris, Stock/Laurence Pernoud.
- Ménégaki Maria, *Histoire de la civilisation française*, t. 1, 1789-1815, La Révolution et l'Empire; t. 2, 1815-1871, Le mouvement social et politique; t. 3, 1815-1871, Le mouvement des idées, Athènes, Paroussia 1997.
- Ménégaki Maria, «Charles Fourier: un précurseur du mouvement féministe en France» (en grec), *Nea Estia*, t. 120, No 1420, 1^{er} sept. 1986.
- Moschou-Sacoraphou Sasa, *Histoire du mouvement féministe grec* (en grec).
- Pouqueville T. de, *Histoire de la régénération de la Grèce*, Paris 1824.
- Raybaud Maxime, *Mémoires sur la Grèce*, Paris 1825.
- Soprani Anne, *La Révolution et les Femmes de 1789 à 1796*, Paris, M.A. Editions, 1988.
- Wollstonecraft Mary, *Défense des droits de la femme* (traduit de l'anglais), présentation de Marie Françoise Cachin, Paris, Payot, 1976.